

Un syndicat de police annonce son soutien au mouvement de citoyens qui proteste contre les hausses du prix du carburant.



«En colère», et «solidaires.» Le syndicat **UNITÉ SGP POLICE FO** appelle ses adhérents, et plus généralement les forces de l'ordre, à une journée sans contravention le 17 novembre, en solidarité avec le mouvement des gilets jaunes qui entend bloquer le pays pour protester contre la hausse des prix du carburant. En un an, le prix du diesel a grimpé de 23 %, celui de l'essence de 15 %.

«Derrière les uniformes, il y a des hommes et des femmes, des citoyens qui eux-mêmes subissent de plein fouet cette hausse, et constatent au final une baisse du pouvoir d'achat», a justifié **Daniel Chomette**, secrétaire général délégué du syndicat, réuni ce mercredi après-midi en congrès à Montreuil (Seine-Saint-Denis), en prélude aux élections professionnelles de la fonction publique, qui auront lieu début décembre.

Un peu plus tôt, à la tribune, **Yves Lefebvre**, le numéro un de l'organisation, s'était fait ironique. « Nous avons entendu nos ministres successifs, qui

veulent rapprocher la police de la population, et souhaitent une police du quotidien. Eh bien c'est ce que nous allons faire ce jour-là. Ce 17 novembre, nous serons au plus près de nos concitoyens ! »

593 appels citoyens lancés

Sur Facebook, des rumeurs avaient couru sur un appel à la manifestation lancé par la police nationale, à l'instar des 593 appels citoyens déjà lancés. Mais la police n'a rien à voir avec cette initiative. Seule l'UPNI, une fédération d'associations de policiers qui compte environ 6000 adhérents, a appelé à protester en distribuant des tracts et en posant des gilets jaunes sur leurs tableaux de bord.

La «grève de zèle» à laquelle appelle le syndicat **UNITÉ SGP POLICE FO** est déjà pratiquée par les policiers belges qui protestent contre leur gouvernement. Depuis le 1er novembre, 1000 policiers ne verbalisent plus mais «éduquent à la bonne conduite et au respect des règles de circulation» les automobilistes pris en infraction, indique l'agence Belga.

Depuis 1948, les policiers français sont quant à eux interdits de grève mais disposent d'un «droit syndical». «Qu'on ne se méprenne pas, précise **Daniel Chomette**. Le 17, la lutte contre la délinquance sera menée comme à l'accoutumée. Mais hors de question que nous allions assommer de PV les Français qui exprimeront leur mécontentement.»

UNITÉ SGP
POLICE



www.unitesgppolice.com

FSMI FO

100% Gradés, Gardiens,
ADS et PATS

08/11/2018